

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00741

Numéro SIREN : 504 726 787

Nom ou dénomination : SUEZ RV Nord Est

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2022 sous le numéro de dépôt 15155

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE STRASBOURG

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DE COMMERCE - CS 60444
45 rue du Fossé des Treize 67008 STRASBOURG CEDEX
TEL 03 69 08 40 31
HEURES D'OUVERTURE : 8 H 30 à 11 H 45

LEXTENSO

1 PARVIS DE LA DEFENSE
92044 PARIS LA DEFENSE CEDEX

V/REF :

N/REF : 2015 B 741 / 2022-B-15155

Le greffier du tribunal judiciaire de Strasbourg certifie qu'il a reçu le 22/07/2022,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2021.

Concernant la société

SUEZ RV Nord Est
Société par actions simplifiée à associé unique
17 rue de Copenhague
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2022-B-15155 le 25/08/2022

R.C.S. STRASBOURG TJ 504 726 787 (2015 B 741)

Fait à STRASBOURG le 25/08/2022,

LE GREFFIER





61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

SUEZ RV Nord Est

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

SUEZ RV Nord Est

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS : Strasbourg 504 726 787

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société SUEZ RV Nord Est,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUEZ RV Nord Est relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société constitue des provisions pour réaménagement et suivi long terme des installations de stockage de déchets selon les modalités décrites dans la partie « Provisions » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissances des hypothèses retenues, une revue des calculs effectués par votre société, une comparaison des estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et un examen des procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de notre appréciation des évaluations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le caractère raisonnable de ces estimations.

Comme indiqué dans la partie « Immobilisations incorporelles » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, les fonds de commerce comptabilisés à l'actif du bilan sont dépréciés lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments ayant permis la détermination de la valeur de réalisation de ces fonds de commerce.

Tel qu'indiqué dans la partie « Immobilisations financières » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, les titres de participation et les autres titres détenus à long terme sont évalués à leur coût d'acquisition ou d'apport. A la date d'arrêté des comptes, ils sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'usage lorsque celle-ci est inférieure au coût historique. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur d'inventaire et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder

son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, *date de signature électronique*

Document authentifié et daté par signature électronique

Julien HUVÉ

Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	74 809	74 809	0	
Frais de développement	1 571 968	1 369 557	202 411	264 097
Concessions, brevets et droits similaires	3 446 466	3 253 582	192 885	218 249
Fonds commercial	5 066 051	2 885 272	2 180 778	2 232 367
Autres immobilisations incorporelles	4 009 709	3 269 030	740 679	332 324
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	14 169 003	10 852 250	3 316 753	3 047 038
Terrains	121 843 861	97 364 852	24 479 009	32 786 760
Constructions	90 347 270	77 228 430	13 118 840	14 765 199
Installations techniques, matériel	122 526 943	102 164 121	20 362 822	20 450 329
Autres immobilisations corporelles	42 946 686	39 356 783	3 589 903	4 737 507
Immobilisations en cours	59 617 639		59 617 639	44 678 788
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	437 282 398	316 114 185	121 168 213	117 418 582
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	81 771 037	73 256 329	8 514 709	16 431 690
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	7 465		7 465	7 465
Prêts	76		76	76
Autres immobilisations financières	515 943		515 943	14 464 935
TOTAL immobilisations financières	82 294 522	73 256 329	9 038 193	30 904 166
Total Actif Immobilisé (II)	533 745 923	400 222 764	133 523 159	151 369 786
Matières premières, approvisionnements	1 150 211		1 150 211	811 103
En cours de production de biens	1 741 387		1 741 387	
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	246 048		246 048	195 987
TOTAL Stock	3 137 646	0	3 137 646	1 007 090
Avances et acomptes versés sur commandes	800 090		800 090	879 649
Clients et comptes rattachés	108 706 203	2 397 439	106 308 764	38 205 066
Autres créances	23 437 268		23 437 268	23 743 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	132 943 561	2 397 439	130 546 122	62 828 033
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	249 841		249 841	70 825
TOTAL Disponibilités	249 841	0	249 841	70 825
Charges constatées d'avance	108 611		108 611	62 871
Total Actif Circulant (III)	136 439 658	2 397 439	134 042 219	63 968 819
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	670 185 581	402 620 203	267 565 378	215 338 605

Bilan passif

BILAN-PASSIF		31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	Dont versé : 3 000 531	3 000 531	3 000 531
Primes d'émission, de fusion, d'apport		69 675 007	69 675 007
Ecart de réévaluation	Dont écart d'équivalence		
Réserve légale		107 619	107 619
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	Dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	Dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		107 619	107 619
Report à nouveau		-67 749 204	-46 420 592
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		8 504 384	-21 328 612
Subventions d'investissement		0	
Provisions réglementées		7 255 709	8 202 169
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		20 794 046	13 236 123
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		646 451	283 065
Provisions pour charges		70 645 676	71 575 618
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		71 292 127	71 858 683
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		615	3 050
	Dont emprunts participatifs :	416 535	
Emprunts et dettes financières divers			
TOTAL Dettes financières		417 150	3 050
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 164 065	4 385 338
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		71 674 047	62 288 763
Dettes fiscales et sociales		41 005 329	32 787 140
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		14 528 568	10 535 021
Autres dettes		43 638 214	19 789 237
TOTAL Dettes d'exploitation		175 010 224	129 785 500
Produits constatés d'avance		51 831	455 250
TOTAL DETTES (IV)		175 479 205	130 243 799
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		267 565 378	215 338 605

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	31 509 510		31 509 510	15 834 934
Production vendue services	378 932 938	2 740 077	381 673 014	327 536 515
Chiffres d'affaires nets	410 442 448	2 740 077	413 182 525	343 371 449
Production stockée			68 027	3 193
Production immobilisée			391 500	371 576
Subventions d'exploitation			1 250	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			17 779 347	18 113 579
Autres produits			757 922	1 827 605
Total des produits d'exploitation (I)			432 180 571	363 687 402
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			830 488	564 094
Variation de stock (marchandises)			17 967	55 069
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			6 985 327	6 215 537
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-339 108	758 859
Autres achats et charges externes			219 921 807	195 611 230
Impôts, taxes et versements assimilés			51 846 697	41 135 782
Salaires et traitements			60 467 433	60 330 766
Charges sociales			23 860 119	22 634 958
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	20 020 549	19 512 658
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 398 931	756 328
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	11 249 106	10 513 385
Autres charges			10 271 848	9 423 174
Total des charges d'exploitation (II)			407 531 163	367 511 840
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			24 649 408	-3 824 438
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			502 672	666 268
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 343 032	794 446
Reprises sur provisions et transferts de charges			110 147	83 491
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			3 955 851	1 544 205
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 990 930	3 032 710
Intérêts et charges assimilées			235 846	3 467 419
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			3 226 776	6 500 129
RÉSULTAT FINANCIER			729 075	-4 955 923
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			25 378 483	-8 780 361
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			5 343	47 931
Produits exceptionnels sur opérations en capital			147 235	447 800
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 090 928	31 271 306
Total des produits exceptionnels (VII)			2 243 507	31 767 037
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 348 367	1 099 240
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			52 775	2 007 085
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			13 409 604	41 213 163
Total des charges exceptionnelles (VIII)			14 810 745	44 319 488
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)			-12 567 238	-12 552 451
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			787 656	
Impôts sur les bénéfices (X)			3 519 205	-4 200
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			438 379 929	396 998 645
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			429 875 545	418 327 257
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			8 504 384	-21 328 612

ANNEXE

I - Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice, notre société n'a pas enregistré d'impacts significatifs en relation avec la Covid-19.

II - Événements post-clôture

En lien avec l'OPA Veolia, le 31 janvier 2022, le périmètre SUEZ RV France a été cédé à la nouvelle SA SUEZ (ex SONATE Bidco), société anonyme de droit français sis Tour CB 21 - 16 Place de l'Iris - 92400 Courbevoie immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 901 644 989.

Cette situation induit pour notre société une sortie en date du 31/01/2022 à la fois du périmètre d'intégration fiscale « Suez Groupe » et à la fois une sortie du périmètre de consolidation « Suez Groupe ».

Nous n'avons pas, à date, connaissance d'autres événements significatifs qui puissent impacter les comptes de notre société pour l'exercice clos au 31/12/2021, notamment en lien avec le conflit armé en Ukraine ou avec les sanctions internationales prises à l'encontre de la Russie.

III - Principes, règles et méthodes comptables

1 - Note préliminaire

Les comptes sont établis et présentés en euros. Les comptes ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable intervenus depuis le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Ces comptes annuels sont élaborés et présentés dans le respect des principes comptables de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

2 - Evolutions des principes et méthodes comptables sur l'exercice

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Pour conserver au résultat financier un caractère de résultat courant et permettre des comparaisons utiles d'un exercice à l'autre, toutes les opérations financières relatives aux participations et aux créances rattachées en capital, relatives à ce portefeuille, sont inscrites en résultat exceptionnel. Il s'agit notamment des dotations et reprises de provisions sur titres de participations et créances rattachées, ainsi que des pertes éventuelles relatives à ces éléments.

3 - Immobilisations incorporelles

Fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles comprennent, outre la valeur du fonds commercial, des logiciels informatiques d'application et leurs modifications ultérieures, qui font l'objet d'un amortissement linéaire.

Le poste "fonds commercial " correspond aux fonds acquis ou apportés représentant l'activité des entités concernées. Les fonds de commerce sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les fonds commerciaux et les droits au bail sont amortis si leur durée de vie peut être estimée. Dans le cas contraire, un test annuel de perte de valeur est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur de réalisation (actualisation du cash-flow futur). Les cash-flows actualisés sont évalués à partir des budgets et prévisions en prenant en compte une valeur terminale.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur de réalisation devient inférieure à leur valeur comptable.

Eléments constitutif du fond commercial

Composition	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
ACHAT SOCIETE TACHET	5 336	0	5 336
BLEROT FDS COMMERCE	60 980	0	60 980
DROIT AU BAIL	221 051	0	221 051
FONDS COMMERCE DUFOURCET	60 980	0	60 980
FONDS COMMERCE FUSION TRAVADEC	944 780	825 306	119 474
FONDS COMMERCIAL	123 484	0	123 484
FONDS COMMERCE 1993	1 517 279	1 517 279	0
FONDS COMMERCE DELOT	3 049	0	3 049
FONDS COMMERCE DELOT DI	3 049	0	3 049
FONDS COMMERCE DERICHEBOURG	6 250	0	6 250
FONDS DE COMMERCE KESP	111 288	0	111 288
FONDS DE COMMERCE MARDYCK	50 000	0	50 000
FONDS DE COMMERCE MASSART	135 680	0	135 680
FONDS DE COMMERCE N A N	417 626	0	417 626
FONDS DE COMMERCE PSE	50 000	0	50 000
FONDS DE COMMERCE SOISSONS	5 336	0	5 336
FONDS KUGLER REDING	221 051	0	221 051
FOND COMMERCIAL	501 268	0	501 268
MALI DE FUSION ARGIDEC	26 948	0	26 948
MALI DE FUSION MMS SITA LORRAINE	542 687	542 687	0
METAL GIRON	50 308	0	50 308
STRAFER	7 622	0	7 622
TOTAL	5 066 052	2 885 272	2 180 780

4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

5 - Immobilisations financières

Les frais d'acquisition des immobilisations financières (Droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'acte, ...) sont constatés dans le coût d'entrée de l'actif.

6 - Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon les modalités suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencement et Aménagement	Linéaire	10 à 20 ans
Installations Techniques	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	8 ans à 20 ans
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans

Sauf mention contraire, les dotations aux amortissements sont comptabilisées au sein des charges d'exploitation.

7 - Dépréciation des immobilisations

Les immobilisations peuvent faire l'objet de dépréciations quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la dépréciation est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation est calculée en fonction de la valeur de cession nette des coûts de transaction.

8 - Dépréciation des terrains des Installations de stockage de déchets (ISD)

Les terrains des ISDND sont dépréciés au prorata de la consommation du vide de fouille inscrit dans les arrêtés préfectoraux.

9 - Titres de participation

Les titres de participation représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à la valeur d'utilité, appréciée notamment par rapport à la valeur intrinsèque, ou à la valeur de rendement. Dans le cas où notre société déciderait d'effectuer une cession de titres, et que la valeur comptable de ces derniers soit supérieure à la valeur de marché, une dépréciation complémentaire serait passée afin de s'aligner à la valeur des titres.

Des provisions pour risques peuvent être constituées si la société estime que son engagement est supérieur aux actifs détenus ou s'il existe un risque sur certaines participations qui ne se matérialisera pas nécessairement par une perte d'actif.

10 - Stocks et en-cours

Ils sont comptabilisés au coût d'achat net des rabais, remises et ristournes obtenues.

L'évaluation de ce stock s'effectue selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Si la valeur actuelle des stocks est inférieure à leur coût d'entrée (vétusté, baisse des cours, etc...), alors les stocks sont évalués pour leur valeur actuelle au moyen d'une provision pour dépréciation.

11 - Créances

Les créances d'exploitation sont inscrites pour leur valeur nominale de remboursement (coût historique).

Les règles de dépréciation des créances clients échues s'établissent comme suit :

- créances clients échues comprises entre 6 et 9 mois d'ancienneté : dépréciation à hauteur de 40%
- créances clients échues comprises entre 9 et 12 mois d'ancienneté : dépréciation à hauteur de 60%
- créances clients échues depuis plus de 12 mois : dépréciation à hauteur de 80%.

La société applique les règles du Groupe à l'exception de cas spécifiques documentés par le management.

12 - Provisions

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable, conformément au règlement ANC n°2018-07 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

a) Provision pour coûts de traitement ou d'élimination des déchets

Le traitement ou l'élimination des déchets pouvant être réalisés sur l'exercice comptable suivant, la future charge qu'il représente est constatée lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires à la réception des déchets.

Le montant s'élève à zéro euro à la fin de l'exercice.

b) Provision pour réaménagement et suivi long terme des installations de stockage de déchet

En application de l'avis du CNC n°2000 – 01, une provision pour remise en état et suivi long terme des installations de stockage de déchets est comptabilisée au fur et à mesure des dégradations occasionnées par l'exploitation du site conformément aux obligations légales.

Les provisions pour réaménagement concernent les coûts nécessaires à la constitution de la couverture servant à la protection contre les infiltrations d'eau et à l'intégration du site réaménagé dans l'environnement. Elles sont calculées site par site, en fonction du coût de couverture retenu, au prorata de l'utilisation de chaque site et sous déduction des travaux déjà effectués.

Les provisions pour suivi long terme sont constituées par les coûts de reprise de la couverture, d'entretien et de contrôle des réseaux d'eaux souterraines et superficielles, de collecte et traitement des lixiviats et du biogaz pendant 30 ans pour les sites fermés avant le 1er Juillet 2016 ou 25 ans pour les sites ouverts après le 1er Juillet 2016. Elles sont calculées site par site et sont constituées pendant la période d'exploitation du site. Elles font l'objet d'une actualisation financière correspondant à l'évaluation à la date de clôture, de la valeur actuelle des décaissements qui devront être engagés pendant la période de trente ans suivant la fermeture, conformément aux obligations mentionnées dans les arrêtés préfectoraux de fermeture des sites.

Le montant utilisé des reprises de provisions pour risques et charges s'élève à 13 095 K€, pour un total de 69 864 K€.

c) Provisions pour Gros Entretien et Renouvellement (G.E.R.)

Parmi nos obligations contractuelles, figure l'obligation de renouveler les installations afin de maintenir en état normal de fonctionnement les outils de production qui nous sont confiés par les collectivités locales dans le cadre de contrats d'exploitation ou de délégation de service public.

La base de calcul de ces provisions correspond au coût de remplacement des installations. Pour les matériels dont la date de fin de vie est antérieure à la fin de contrat, la dotation est calculée, matériel par matériel, en répartissant la valeur de remplacement sur la durée de vie du bien. Les dépenses effectuées à ce titre donnent lieu à des reprises de la provision dotée à cet effet.

Le montant s'élève à 139 K€ à la fin de l'exercice.

d) Provisions pour litiges fiscaux

Les conséquences financières à la suite des litiges fiscaux sont comptabilisées par voie de provisions pour les montants notifiés ou acceptés ou considérés comme présentant une sortie de ressource probable pouvant être déterminée de manière fiable.

Le montant s'élève à 359 K€ à la fin de l'exercice

e) Provision pour médailles du travail

Les médailles du travail récompensent l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée ou assimilée. Conformément à l'avis du CNC n°2004-05 du 25 mars 2004, une provision relative aux gratifications versées à l'occasion de la remise des médailles du travail est enregistrée dans les comptes.

Le montant s'élève à 588 K€ à la fin de l'exercice.

f) Provision pour traitement des terres polluées

Une partie croissante de l'activité de certaines entreprises du groupe consiste en la réception et la valorisation de terres polluées. Le traitement de valorisation se fait dans des bio centres (traitement physico-biologique).

Le traitement pouvant s'étaler sur plusieurs mois, la future charge qu'il représente est constatée à la réception des terres lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Une étude a déterminé un ratio standard de charges à la tonne de terres polluées à traiter qui est appliqué et repris progressivement en fonction des étapes de traitement exécutées. Si les terres polluées présentent des caractéristiques exceptionnelles, des provisions complémentaires particulières sont passées pour couvrir les charges engendrées (évacuations externes, application de TGAP, . . .).

Le montant s'élève à zéro euro à la fin de l'exercice.

g) Provision pour démantèlement

Le coût d'une immobilisation corporelle inclut le coût de son démantèlement lorsque l'entreprise encourt de telles obligations. En conséquence, un composant, d'un montant égal au coût prévisionnel actualisé des travaux de démantèlement, est inscrit à l'actif pour chacun des sites industriels de la société et amorti sur la durée théorique d'exploitation. Dans le même temps une provision d'un même montant est créée au passif.

Compte tenu des obligations afférentes aux installations classées définies par le code de l'environnement en ses articles L511 et suivant, la société a comptabilisé des actifs de démantèlement et les provisions correspondantes pour chacun de ses sites de traitement.

Ces montants ont été estimés sur la base du retour d'expérience de démantèlement déjà réalisés et/ou de devis. Les opérations de démantèlement génèrent une augmentation de la valeur vénale du terrain dont il est tenu compte dans le calcul.

Le composant démantèlement enregistré dans le poste constructions d'un montant de zéro euro est amorti sur la durée de vie du site, une charge de désactualisation de la provision est constatée chaque année en charge financière.

L'amortissement cumulé à la fin de l'exercice s'établit à zéro euro.

Les arrêtés préfectoraux ne précisant pas de date de fin d'exploitation, la durée de vie résiduelle des installations existantes au 1er janvier 2005 a été fixée à 20 ans, ces sites de création ancienne ont fait l'objet de nombreux travaux d'amélioration successifs et il n'est pas possible de déterminer une date effective de démarrage. S'agissant de la durée de vie des installations nouvelles, celle-ci est fixée à 30 ans pour tenir compte des spécificités de l'activité de traitement des déchets dangereux.

Ces provisions, certaines dans leur principe, mais dont la date précise de démantèlement n'est fixée ni par les autorités ni arrêtée par la société, ne sont pas déduites du résultat fiscal.

Les taux retenus pour le calcul de l'actualisation des actifs et provisions pour démantèlement sont ceux généralement appliqués au sein du groupe Suez Environnement, à savoir :

- Taux d'actualisation 5%
- Taux d'inflation 1,90%

13 - Provisions réglementées

a) Amortissements dérogatoires

La société constitue une provision au titre des amortissements dérogatoires. Cette provision représente le montant des amortissements déduits du résultat en application de la réglementation fiscale par anticipation par rapport au plan d'amortissement comptable des immobilisations.

Le montant s'élève à 7 255 K€ à la fin de l'exercice.

14 - Charge d'impôt

Depuis le 1 janvier 2008, la société est intégrée au sein du groupe d'intégration fiscal de Suez Groupe - SIREN : 433 466 570 Tour CB 21 - 16 place de l'Iris 92040 Paris La Défense.

La création de ce groupe fiscal a donné lieu à la conclusion d'une convention d'intégration fiscale entre SUEZ et la société. Conformément au principe de neutralité, la convention d'intégration fiscale prévoit l'obligation pour SUEZ de restituer à la société les économies d'impôt résultant de l'utilisation de ces déficits dès qu'elle redevient bénéficiaire.

Le montant des déficits reportables à la clôture de l'exercice est de zéro euro.

IV - Information sur la société consolidante

Au 31/12/2021, notre société est consolidée selon la méthode d'intégration globale dans les comptes de la société Suez Groupe (Siren 433 466 570) dont le siège social se trouve à l'adresse suivante :

Tour CB21
16 Place de l'Iris
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

V - Notes sur le bilan

1 – Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)			1 646 777		0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			12 078 443		459 556	
Terrains			121 143 113		49 100	
Constructions	Sur sol propre	14 056 134		0		
	Sur sol d'autrui	59 353 003		75 829		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15 641 034		445 896		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			116 348 587		2 725 817	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport	41 922 101		59 154		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	3 487 589		38		
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			44 688 161		20 226 901	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			416 639 722	0	23 582 735	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			77 370 457		4 400 580	
Autres titres immobilisés			7 465		0	
Prêts et autres immobilisations financières			14 465 011		0	
TOTAL (IV)			91 842 934	0	4 400 580	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			522 207 875	0	28 442 871	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Réévaluation	
			Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					1 646 777	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			15 772		12 522 227	
Terrains			-651 647		121 843 861	
Constructions	Sur sol propre				14 056 134	
	Sur sol d'autrui	-648 397			60 077 229	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-126 976			16 213 906	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			-3 746 138	293 599	122 526 943	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport	-135 871	2 662 232		39 454 895	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-4 165			3 491 791	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			5 297 423		59 617 639	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			-15 772	2 955 831	437 282 398	0
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					81 771 037	
Autres titres immobilisés					7 465	
Prêts et autres immobilisations financières				13 948 992	516 019	
TOTAL (IV)			0	13 948 992	82 294 522	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0	16 904 823	533 745 923	0

2 - Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon leurs durées réelles d'utilisation conformément à l'avis 2005-D du CNC, ces données sont les suivantes

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin l'exercice
Frais d'établissement et de développement				1 382 680	61 686		1 444 366
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles				7 979 098	60 793		8 039 892
TOTAL I				9 361 778	122 479	0	9 484 257
Terrains				77 934 906	8 853 271		86 788 177
Constructions	Sur sol propre			11 961 921	331 401		12 293 322
	Sur sol d'autrui			49 212 368	1 986 987		51 199 355
	Installations générales, agencements			12 442 326	801 314		13 243 639
Installations techniques, matériels et outillages				95 203 785	6 597 767	260 325	101 541 226
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport			37 413 187	1 264 430	2 642 731	36 034 886
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			3 258 997	62 900		3 321 897
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL II				287 427 489	19 898 070	2 903 056	304 422 502
TOTAL GENERAL (I + II)				296 789 267	20 020 549	2 903 056	313 906 759
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. Incorporelles						5 099	-5 099
TOTAL I	0	0	0	0	0	5 099	-5 099
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
Constructions - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et am. des constructions					161		-161
Inst. techniques mat. et outillages	33	699 530					699 563
Inst. gales, agenc, am. Divers					556 573		-556 573
Matériels de transport	431	40 709		12 305	1 104 934		-1 076 099
Mat. bureau et inform. mobilier					8 091		-8 091
Emballages récup. et divers							
TOTAL II	464	740 239	0	12 305	1 669 759	0	-941 361
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III							
TOTAL GENERAL (I + II+II)	464	740 239	0	12 305	1 669 759	5 099	-946 460
Total général non ventilé	740 703	Total général non ventilé		1 687 163	Total général non ventilé		-946 460
Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

3 - Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	8 202 169	740 703	1 687 163	7 255 709
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	8 202 169	740 703	1 687 163	7 255 709
Provisions pour litige	268 458	166 036	20 146	414 348
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	622 441	50 470	84 605	588 306
Provisions pour impôts	57 047	0	57 047	
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien	70 840 961	13 791 257	14 630 018	70 002 200
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	69 777	287 273	69 777	287 273
TOTAL (II)	71 858 683	14 295 036	14 861 593	71 292 127
Provisions sur immos incorporelles	1 316 404	51 589		1 367 993
Provisions sur immos corporelles	11 793 651	244 750	346 718	11 691 683
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	60 938 768	12 317 561		73 256 329
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	762 384	2 398 931	763 877	2 397 439
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	74 811 207	15 012 832	1 110 595	88 713 444
TOTAL GENERAL (I + II + III)	154 872 059	30 048 571	17 659 350	167 261 280
Dont dotations et reprises d'exploitation		13 648 037	15 458 275	
Dont dotations et reprises financières		2 990 930	110 147	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		13 409 604	2 090 928	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

4 - Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts			76	0	76	
Autres immos financières			515 943	225 526	290 417	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			516 019	225 526	290 493	
Clients douteux ou litigieux			310 466	6 858	303 608	
Autres créances			108 395 738	102 640 486	5 755 252	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés			1 400	1 400		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			135 558	135 558		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0		
	Taxe sur la valeur ajoutée		14 759 788	14 759 788		
	Autres impôts		1 588 748	1 588 748		
	Etat - divers		115 478	115 478		
Groupes et associés			5 303 538	2 830 348	2 473 190	
Débiteurs divers			1 532 758	1 532 758		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			132 143 471	123 611 421	8 532 050	
Charges constatées d'avance			108 611	108 611		
TOTAL DES CREANCES			132 768 101	123 945 558	8 822 543	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			615	615		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			416 535	416 535		
Fournisseurs et comptes rattachés			71 674 047	71 652 347	21 701	
Personnel et comptes rattachés			12 819 460	12 819 460		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			9 551 328	9 551 328		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		3 515 005	3 515 005		
	Taxe sur la valeur ajoutée		13 392 845	13 392 845		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		1 726 692	1 726 692		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			14 528 568	14 446 209	82 359	
Groupes et associés			40 095 768	40 095 768		
Autres dettes			3 542 446	3 542 446		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			51 831	51 831		
TOTAL DES DETTES			171 315 140	171 211 080	104 060	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

5 - Charges à payer

Charges à payer	Montant TTC
FNPN hors groupe	56 461 912
FNPN groupe	13 487 142
Dettes sociales	17 616 070
Dettes fiscales	1 178 534
AAE Clients	2 570 664
Divers	109 273
TOTAL	91 423 595

6 - Produits à recevoir

Produit à recevoir	Montant TTC
FAE hors groupe	19 290 273
FAE groupe	959 041
Créances Sociales	435 155
Créances Fiscales	257 564
AAR hors groupe	837 219
TOTAL	21 779 252

7 - Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
CCA Loyer	9 886
CCA Caution bancaire	31 927
CCA Maintenance	66 798
TOTAL	108 611

8 - Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Stock	51 831
TOTAL	51 831

9 - Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales :	1	Nombre de parts correspondantes :	300 053 131
Nombre d'associés personnes physiques :	0	Nombre de parts correspondantes :	0

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
Suez RV France	775690035	100	300 053 131	16	Place de l'Iris	92062	Courbevoie
		100	300 053 131				

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	et Apports fusions	Clôture
Capital social ou individuel	3 000 531						3 000 531
Primes d'émission, de fusion, d'apport	69 675 007						69 675 007
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	107 619						107 619
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-46 420 592				-21 328 612		-67 749 204
Résultat de l'exercice	-21 328 612	8 504 384	-21 328 612				8 504 384
Subventions d'investissement							0
Provisions réglementées	8 202 169	740 703	1 687 163				7 255 709
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 236 123	9 245 087	-19 641 449	0	-21 328 612	0	20 794 046

10 - Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos
				Brute	Nette			
A. Renseignements détaillés(1) (2)								
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)								
SAS SUEZ RV LORRAINE	312 233		99,87%	1 069 327	0		9 503 437	409 171
SA CHAZELLE	394 220		100,00%	35 027 360	0		6 807 483	-2 533 194
SAS ENERSICO	10 000		51,00%	5 100	5 100		3 497 331	-34 474
SAS SUEZ RV LILLE	136 000		100,00%	3 729 000	501 000		10 068 790	-362 195
SUEZ RV LOURCHES	1 710 000		100,00%	26 385 953	5 574 953		22 756 725	-1 445 665
SAS SUEZ RV VALENCIENNES	1 338 500		100,00%	3 424 200	0		10 654 904	-209 532
SAS SEQUOIA	100 000		99,00%	99 000	99 000		9 186 463	366 233
MALAQUIN	910 000		100,00%	10 451 248	754 808		7 683 521	-117 224
SAS SARDI	350 000		50,00%	152 449	152 449		22 171 548	1 598 124
Filiales (10 à 50% du capital détenu par la société)								
SARL VD3E	11 000		36,00%	55 288	55 288		1 759 244	47 976
SAS SCHROOL	1 833 500		20,00%	1 372 041	1 372 041		77 446 480	3 544 874
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.								
Filiales françaises (ensemble)								
Filiales étrangères (ensemble) (3)								
Participations dans des sociétés françaises								
Participation dans des sociétés étrangères								

- (1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
- (3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (4) Dans la monnaie locale d'opération.

VI - Notes sur le compte de résultat

1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			0%
Production vendue biens	31 509 510	15 834 934	99%
Production vendue services	381 673 014	327 536 515	17%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	410 442 448	341 517 603	20%
Chiffres d'affaires nets-Export	2 740 077	1 853 846	48%
Chiffres d'affaires nets	413 182 525	343 371 449	20%

2 - Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	2 321 072
Transferts de charges financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
TOTAL	2 321 072

3 - Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités et contraventions	11 440	
Charges de restructuration	1 336 926	
VNC immo corp et financières cédés	52 775	
Amortissements Dérogatoires	740 703	
Dépréciation FDC	55 000	
Dépréciation titres consolidés	12 317 561	
Dépréciations Exceptionnelles	296 339	
Produits de cession immos Corporel		147 235
Reprise amortissements dérogatoire		1 687 163
Reprise provision R&C exceptionnel		22 737
Reprise provision impôt		34 310
Reprise dépréciation exceptionnelle		346 718
Autres produits except sur opé de gestion		4 300
Produits except sur exercice antérieur		1 043
TOTAL	14 810 744	2 243 506

4 - Quote-part des opérations faites en commun

Néant

5 - Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Pour les sociétés dont le CA HT 2021 < 250 millions d'€, le taux d'IS est de 26,5%.
Pour les sociétés dont le CA HT 2021 > 250 millions d'€, le taux d'IS est de 27,5 %.
Une contribution sociale de 3,3% s'ajoute sur la partie de l'impôt supérieure à 763 000€.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Taux (%)	Impôt
Résultat courant	25 378 483	11,94%	5 113 834
Résultat exceptionnel (y compris participation)	-13 354 894	11,94%	-1 594 629
Résultat comptable (avant IS)	12 023 588	11,94%	3 519 205

VII - Autres Informations

1 - Rémunération des organes d'administration et de direction

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes d'administration et de direction.

2 - Ventilation de l'effectif moyen par catégorie :

Effectif moyen salarié		
Effectif	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	200	194
Agents de maîtrise	232	208
Employés et techniciens	192	208
Ouvriers	1 041	1 063
Autres		
TOTAL	1 665	1 673

3.1 - Tableau récapitulatif des engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
Engagements à caractère social	16 172	0	0	16 172
Engagements d'immobilisation	15 528	0	0	15 528
Cautions	4 584	0	0	4 584
		0		
		0		
		0		
I. Total engagements donnés (A+B+C)	36 284	0	0	36 284
Engagements reçus (à détailler)				
		0		
		0		
		0		
		0		
		0		
		0		
II. Total engagements reçus	0	0	0	0

3.2 - Détail des engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					0
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Dotation de l'exercice					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice	0	0	0	0	0

3.3 - Détail des engagements à caractère social

Les variations des montants des engagements de la société sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture	15 973	17 949
Coût des services rendus	916	904
Intérêt sur la dette actuarielle	121	133
Modifications de régime	15	14
Acquis/Cession hors business combination	131	-138
Réductions	-940	-433
PGA - hypothèses financières	-24	-867
PGA - hypothèses démographiques	519	-1022
Prestations payées	-539	-565
Autres		
Valeur actualisée de l'obligation à la clôture	16 172	15 973

Les indemnités de fin de carrière sont allouées aux salariés en fonction de leurs salaires et de leur ancienneté conformément à la convention collective.

Les hypothèses de calcul retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

Taux d'actualisation moyen : 0,71 %

Dont inflation : 1,75 %

Mortalité : INSEE TGH-TGF 2005

En conformité avec les nouvelles dispositions de l'IFRS IC portant sur IAS19, la méthode de calcul des engagements de retraite pour la part des régimes à prestations définies a été revue sur l'exercice 2021 : l'engagement correspondant est désormais étalé sur la période de répartition des droits et non sur la durée de présence du salarié. Cette réforme induit une diminution des engagements de retraite.

SUEZ RV Nord Est
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 3 000 531,31 €
Siège social : Zone de l'Espace Européen de l'Entreprise – 17 rue de Copenhague
67300 SCHILTIGHEIM
504 726 787 - RCS STRASBOURG

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 23 JUIN 2022

AFFECTATION DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Sur la base de ces éléments, les décisions suivantes sont adoptées :

QUATRIEME DECISION

L'associée unique, constatant que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un résultat net comptable de 8 504 383,50 € décide, sur proposition des organes de gestion de la Société, d'affecter le résultat en totalité au compte « report à nouveau », le solde du « report à nouveau » passant ainsi de (67 749 204,01) € à (59 244 820,51) €.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que la Société n'a pas procédé à des distributions de dividendes sur les trois derniers exercices.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au Journal la Loi (572 098 507 RCS Paris), une marque de la société « LEXTENSO » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi Nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre) de, au nom de la Société, déposer et signer auprès du Greffe du Tribunal de Commerce et partout où besoin sera, en ce y compris par voie dématérialisée avec signature électronique.

Pouvoir est également donné de déposer et de signer tous formulaires, produire toutes justifications, faire toutes déclarations, affirmations et réserves, acquitter tous droits et taxes, substituer et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Extrait certifié conforme
Le Président
Nicolas PORTRON





61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

SUEZ RV Nord Est

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

SUEZ RV Nord Est

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS : Strasbourg 504 726 787

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société SUEZ RV Nord Est,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUEZ RV Nord Est relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société constitue des provisions pour réaménagement et suivi long terme des installations de stockage de déchets selon les modalités décrites dans la partie « Provisions » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissances des hypothèses retenues, une revue des calculs effectués par votre société, une comparaison des estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et un examen des procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de notre appréciation des évaluations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le caractère raisonnable de ces estimations.

Comme indiqué dans la partie « Immobilisations incorporelles » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, les fonds de commerce comptabilisés à l'actif du bilan sont dépréciés lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments ayant permis la détermination de la valeur de réalisation de ces fonds de commerce.

Tel qu'indiqué dans la partie « Immobilisations financières » des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, les titres de participation et les autres titres détenus à long terme sont évalués à leur coût d'acquisition ou d'apport. A la date d'arrêté des comptes, ils sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'usage lorsque celle-ci est inférieure au coût historique. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur d'inventaire et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder

son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, *date de signature électronique*

Document authentifié et daté par signature électronique

Julien HUVÉ

Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	74 809	74 809	0	
Frais de développement	1 571 968	1 369 557	202 411	264 097
Concessions, brevets et droits similaires	3 446 466	3 253 582	192 885	218 249
Fonds commercial	5 066 051	2 885 272	2 180 778	2 232 367
Autres immobilisations incorporelles	4 009 709	3 269 030	740 679	332 324
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	14 169 003	10 852 250	3 316 753	3 047 038
Terrains	121 843 861	97 364 852	24 479 009	32 786 760
Constructions	90 347 270	77 228 430	13 118 840	14 765 199
Installations techniques, matériel	122 526 943	102 164 121	20 362 822	20 450 329
Autres immobilisations corporelles	42 946 686	39 356 783	3 589 903	4 737 507
Immobilisations en cours	59 617 639		59 617 639	44 678 788
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	437 282 398	316 114 185	121 168 213	117 418 582
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	81 771 037	73 256 329	8 514 709	16 431 690
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	7 465		7 465	7 465
Prêts	76		76	76
Autres immobilisations financières	515 943		515 943	14 464 935
TOTAL immobilisations financières	82 294 522	73 256 329	9 038 193	30 904 166
Total Actif Immobilisé (II)	533 745 923	400 222 764	133 523 159	151 369 786
Matières premières, approvisionnements	1 150 211		1 150 211	811 103
En cours de production de biens	1 741 387		1 741 387	
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	246 048		246 048	195 987
TOTAL Stock	3 137 646	0	3 137 646	1 007 090
Avances et acomptes versés sur commandes	800 090		800 090	879 649
Clients et comptes rattachés	108 706 203	2 397 439	106 308 764	38 205 066
Autres créances	23 437 268		23 437 268	23 743 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	132 943 561	2 397 439	130 546 122	62 828 033
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	249 841		249 841	70 825
TOTAL Disponibilités	249 841	0	249 841	70 825
Charges constatées d'avance	108 611		108 611	62 871
Total Actif Circulant (III)	136 439 658	2 397 439	134 042 219	63 968 819
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	670 185 581	402 620 203	267 565 378	215 338 605

Bilan passif

BILAN-PASSIF		31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	Dont versé : 3 000 531	3 000 531	3 000 531
Primes d'émission, de fusion, d'apport		69 675 007	69 675 007
Ecart de réévaluation	Dont écart d'équivalence		
Réserve légale		107 619	107 619
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	Dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	Dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		107 619	107 619
Report à nouveau		-67 749 204	-46 420 592
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		8 504 384	-21 328 612
Subventions d'investissement		0	
Provisions réglementées		7 255 709	8 202 169
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		20 794 046	13 236 123
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		646 451	283 065
Provisions pour charges		70 645 676	71 575 618
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		71 292 127	71 858 683
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		615	3 050
	Dont emprunts participatifs :	416 535	
Emprunts et dettes financières divers			
TOTAL Dettes financières		417 150	3 050
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 164 065	4 385 338
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		71 674 047	62 288 763
Dettes fiscales et sociales		41 005 329	32 787 140
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		14 528 568	10 535 021
Autres dettes		43 638 214	19 789 237
TOTAL Dettes d'exploitation		175 010 224	129 785 500
Produits constatés d'avance		51 831	455 250
TOTAL DETTES (IV)		175 479 205	130 243 799
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		267 565 378	215 338 605

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	31 509 510		31 509 510	15 834 934
Production vendue services	378 932 938	2 740 077	381 673 014	327 536 515
Chiffres d'affaires nets	410 442 448	2 740 077	413 182 525	343 371 449
Production stockée			68 027	3 193
Production immobilisée			391 500	371 576
Subventions d'exploitation			1 250	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			17 779 347	18 113 579
Autres produits			757 922	1 827 605
Total des produits d'exploitation (I)			432 180 571	363 687 402
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			830 488	564 094
Variation de stock (marchandises)			17 967	55 069
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			6 985 327	6 215 537
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-339 108	758 859
Autres achats et charges externes			219 921 807	195 611 230
Impôts, taxes et versements assimilés			51 846 697	41 135 782
Salaires et traitements			60 467 433	60 330 766
Charges sociales			23 860 119	22 634 958
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	20 020 549	19 512 658
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 398 931	756 328
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	11 249 106	10 513 385
Autres charges			10 271 848	9 423 174
Total des charges d'exploitation (II)			407 531 163	367 511 840
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			24 649 408	-3 824 438
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			502 672	666 268
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 343 032	794 446
Reprises sur provisions et transferts de charges			110 147	83 491
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			3 955 851	1 544 205
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 990 930	3 032 710
Intérêts et charges assimilées			235 846	3 467 419
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			3 226 776	6 500 129
RÉSULTAT FINANCIER			729 075	-4 955 923
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			25 378 483	-8 780 361
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			5 343	47 931
Produits exceptionnels sur opérations en capital			147 235	447 800
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 090 928	31 271 306
Total des produits exceptionnels (VII)			2 243 507	31 767 037
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 348 367	1 099 240
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			52 775	2 007 085
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			13 409 604	41 213 163
Total des charges exceptionnelles (VIII)			14 810 745	44 319 488
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)			-12 567 238	-12 552 451
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			787 656	
Impôts sur les bénéfices (X)			3 519 205	-4 200
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			438 379 929	396 998 645
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			429 875 545	418 327 257
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			8 504 384	-21 328 612

ANNEXE

I - Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice, notre société n'a pas enregistré d'impacts significatifs en relation avec la Covid-19.

II - Événements post-clôture

En lien avec l'OPA Veolia, le 31 janvier 2022, le périmètre SUEZ RV France a été cédé à la nouvelle SA SUEZ (ex SONATE Bidco), société anonyme de droit français sis Tour CB 21 - 16 Place de l'Iris - 92400 Courbevoie immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 901 644 989.

Cette situation induit pour notre société une sortie en date du 31/01/2022 à la fois du périmètre d'intégration fiscale « Suez Groupe » et à la fois une sortie du périmètre de consolidation « Suez Groupe ».

Nous n'avons pas, à date, connaissance d'autres événements significatifs qui puissent impacter les comptes de notre société pour l'exercice clos au 31/12/2021, notamment en lien avec le conflit armé en Ukraine ou avec les sanctions internationales prises à l'encontre de la Russie.

III - Principes, règles et méthodes comptables

1 - Note préliminaire

Les comptes sont établis et présentés en euros. Les comptes ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable intervenus depuis le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Ces comptes annuels sont élaborés et présentés dans le respect des principes comptables de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

2 - Evolutions des principes et méthodes comptables sur l'exercice

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Pour conserver au résultat financier un caractère de résultat courant et permettre des comparaisons utiles d'un exercice à l'autre, toutes les opérations financières relatives aux participations et aux créances rattachées en capital, relatives à ce portefeuille, sont inscrites en résultat exceptionnel. Il s'agit notamment des dotations et reprises de provisions sur titres de participations et créances rattachées, ainsi que des pertes éventuelles relatives à ces éléments.

3 - Immobilisations incorporelles

Fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles comprennent, outre la valeur du fonds commercial, des logiciels informatiques d'application et leurs modifications ultérieures, qui font l'objet d'un amortissement linéaire.

Le poste "fonds commercial " correspond aux fonds acquis ou apportés représentant l'activité des entités concernées. Les fonds de commerce sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les fonds commerciaux et les droits au bail sont amortis si leur durée de vie peut être estimée. Dans le cas contraire, un test annuel de perte de valeur est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur de réalisation (actualisation du cash-flow futur). Les cash-flows actualisés sont évalués à partir des budgets et prévisions en prenant en compte une valeur terminale.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur de réalisation devient inférieure à leur valeur comptable.

Eléments constitutif du fond commercial

Composition	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
ACHAT SOCIETE TACHET	5 336	0	5 336
BLERIOT FDS COMMERCE	60 980	0	60 980
DROIT AU BAIL	221 051	0	221 051
FONDS COMMERCE DUFOURCET	60 980	0	60 980
FONDS COMMERCE FUSION TRAVADEC	944 780	825 306	119 474
FONDS COMMERCIAL	123 484	0	123 484
FONDS COMMERCE 1993	1 517 279	1 517 279	0
FONDS COMMERCE DELOT	3 049	0	3 049
FONDS COMMERCE DELOT DI	3 049	0	3 049
FONDS COMMERCE DERICHEBOURG	6 250	0	6 250
FONDS DE COMMERCE KESP	111 288	0	111 288
FONDS DE COMMERCE MARDYCK	50 000	0	50 000
FONDS DE COMMERCE MASSART	135 680	0	135 680
FONDS DE COMMERCE N A N	417 626	0	417 626
FONDS DE COMMERCE PSE	50 000	0	50 000
FONDS DE COMMERCE SOISSONS	5 336	0	5 336
FONDS KUGLER REDING	221 051	0	221 051
FOND COMMERCIAL	501 268	0	501 268
MALI DE FUSION ARGIDEC	26 948	0	26 948
MALI DE FUSION MMS SITA LORRAINE	542 687	542 687	0
METAL GIRON	50 308	0	50 308
STRAFER	7 622	0	7 622
TOTAL	5 066 052	2 885 272	2 180 780

4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

5 - Immobilisations financières

Les frais d'acquisition des immobilisations financières (Droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'acte, ...) sont constatés dans le coût d'entrée de l'actif.

6 - Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon les modalités suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencement et Aménagement	Linéaire	10 à 20 ans
Installations Techniques	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	8 ans à 20 ans
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans

Sauf mention contraire, les dotations aux amortissements sont comptabilisées au sein des charges d'exploitation.

7 - Dépréciation des immobilisations

Les immobilisations peuvent faire l'objet de dépréciations quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la dépréciation est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation est calculée en fonction de la valeur de cession nette des coûts de transaction.

8 - Dépréciation des terrains des Installations de stockage de déchets (ISD)

Les terrains des ISDND sont dépréciés au prorata de la consommation du vide de fouille inscrit dans les arrêtés préfectoraux.

9 - Titres de participation

Les titres de participation représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à la valeur d'utilité, appréciée notamment par rapport à la valeur intrinsèque, ou à la valeur de rendement. Dans le cas où notre société déciderait d'effectuer une cession de titres, et que la valeur comptable de ces derniers soit supérieure à la valeur de marché, une dépréciation complémentaire serait passée afin de s'aligner à la valeur des titres.

Des provisions pour risques peuvent être constituées si la société estime que son engagement est supérieur aux actifs détenus ou s'il existe un risque sur certaines participations qui ne se matérialisera pas nécessairement par une perte d'actif.

10 - Stocks et en-cours

Ils sont comptabilisés au coût d'achat net des rabais, remises et ristournes obtenues.

L'évaluation de ce stock s'effectue selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Si la valeur actuelle des stocks est inférieure à leur coût d'entrée (vétusté, baisse des cours, etc...), alors les stocks sont évalués pour leur valeur actuelle au moyen d'une provision pour dépréciation.

11 - Créances

Les créances d'exploitation sont inscrites pour leur valeur nominale de remboursement (coût historique).

Les règles de dépréciation des créances clients échues s'établissent comme suit :

- créances clients échues comprises entre 6 et 9 mois d'ancienneté : dépréciation à hauteur de 40%
- créances clients échues comprises entre 9 et 12 mois d'ancienneté : dépréciation à hauteur de 60%
- créances clients échues depuis plus de 12 mois : dépréciation à hauteur de 80%.

La société applique les règles du Groupe à l'exception de cas spécifiques documentés par le management.

12 - Provisions

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable, conformément au règlement ANC n°2018-07 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

a) Provision pour coûts de traitement ou d'élimination des déchets

Le traitement ou l'élimination des déchets pouvant être réalisés sur l'exercice comptable suivant, la future charge qu'il représente est constatée lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires à la réception des déchets.

Le montant s'élève à zéro euro à la fin de l'exercice.

b) Provision pour réaménagement et suivi long terme des installations de stockage de déchet

En application de l'avis du CNC n°2000 – 01, une provision pour remise en état et suivi long terme des installations de stockage de déchets est comptabilisée au fur et à mesure des dégradations occasionnées par l'exploitation du site conformément aux obligations légales.

Les provisions pour réaménagement concernent les coûts nécessaires à la constitution de la couverture servant à la protection contre les infiltrations d'eau et à l'intégration du site réaménagé dans l'environnement. Elles sont calculées site par site, en fonction du coût de couverture retenu, au prorata de l'utilisation de chaque site et sous déduction des travaux déjà effectués.

Les provisions pour suivi long terme sont constituées par les coûts de reprise de la couverture, d'entretien et de contrôle des réseaux d'eaux souterraines et superficielles, de collecte et traitement des lixiviats et du biogaz pendant 30 ans pour les sites fermés avant le 1er Juillet 2016 ou 25 ans pour les sites ouverts après le 1er Juillet 2016. Elles sont calculées site par site et sont constituées pendant la période d'exploitation du site. Elles font l'objet d'une actualisation financière correspondant à l'évaluation à la date de clôture, de la valeur actuelle des décaissements qui devront être engagés pendant la période de trente ans suivant la fermeture, conformément aux obligations mentionnées dans les arrêtés préfectoraux de fermeture des sites.

Le montant utilisé des reprises de provisions pour risques et charges s'élève à 13 095 K€, pour un total de 69 864 K€.

c) Provisions pour Gros Entretien et Renouvellement (G.E.R.)

Parmi nos obligations contractuelles, figure l'obligation de renouveler les installations afin de maintenir en état normal de fonctionnement les outils de production qui nous sont confiés par les collectivités locales dans le cadre de contrats d'exploitation ou de délégation de service public.

La base de calcul de ces provisions correspond au coût de remplacement des installations. Pour les matériels dont la date de fin de vie est antérieure à la fin de contrat, la dotation est calculée, matériel par matériel, en répartissant la valeur de remplacement sur la durée de vie du bien. Les dépenses effectuées à ce titre donnent lieu à des reprises de la provision dotée à cet effet.

Le montant s'élève à 139 K€ à la fin de l'exercice.

d) Provisions pour litiges fiscaux

Les conséquences financières à la suite des litiges fiscaux sont comptabilisées par voie de provisions pour les montants notifiés ou acceptés ou considérés comme présentant une sortie de ressource probable pouvant être déterminée de manière fiable.

Le montant s'élève à 359 K€ à la fin de l'exercice

e) Provision pour médailles du travail

Les médailles du travail récompensent l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée ou assimilée. Conformément à l'avis du CNC n°2004-05 du 25 mars 2004, une provision relative aux gratifications versées à l'occasion de la remise des médailles du travail est enregistrée dans les comptes.

Le montant s'élève à 588 K€ à la fin de l'exercice.

f) Provision pour traitement des terres polluées

Une partie croissante de l'activité de certaines entreprises du groupe consiste en la réception et la valorisation de terres polluées. Le traitement de valorisation se fait dans des bio centres (traitement physico-biologique).

Le traitement pouvant s'étaler sur plusieurs mois, la future charge qu'il représente est constatée à la réception des terres lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Une étude a déterminé un ratio standard de charges à la tonne de terres polluées à traiter qui est appliqué et repris progressivement en fonction des étapes de traitement exécutées. Si les terres polluées présentent des caractéristiques exceptionnelles, des provisions complémentaires particulières sont passées pour couvrir les charges engendrées (évacuations externes, application de TGAP, . . .).

Le montant s'élève à zéro euro à la fin de l'exercice.

g) Provision pour démantèlement

Le coût d'une immobilisation corporelle inclut le coût de son démantèlement lorsque l'entreprise encourt de telles obligations. En conséquence, un composant, d'un montant égal au coût prévisionnel actualisé des travaux de démantèlement, est inscrit à l'actif pour chacun des sites industriels de la société et amorti sur la durée théorique d'exploitation. Dans le même temps une provision d'un même montant est créée au passif.

Compte tenu des obligations afférentes aux installations classées définies par le code de l'environnement en ses articles L511 et suivant, la société a comptabilisé des actifs de démantèlement et les provisions correspondantes pour chacun de ses sites de traitement.

Ces montants ont été estimés sur la base du retour d'expérience de démantèlement déjà réalisés et/ou de devis. Les opérations de démantèlement génèrent une augmentation de la valeur vénale du terrain dont il est tenu compte dans le calcul.

Le composant démantèlement enregistré dans le poste constructions d'un montant de zéro euro est amorti sur la durée de vie du site, une charge de désactualisation de la provision est constatée chaque année en charge financière.

L'amortissement cumulé à la fin de l'exercice s'établit à zéro euro.

Les arrêtés préfectoraux ne précisant pas de date de fin d'exploitation, la durée de vie résiduelle des installations existantes au 1er janvier 2005 a été fixée à 20 ans, ces sites de création ancienne ont fait l'objet de nombreux travaux d'amélioration successifs et il n'est pas possible de déterminer une date effective de démarrage. S'agissant de la durée de vie des installations nouvelles, celle-ci est fixée à 30 ans pour tenir compte des spécificités de l'activité de traitement des déchets dangereux.

Ces provisions, certaines dans leur principe, mais dont la date précise de démantèlement n'est fixée ni par les autorités ni arrêtée par la société, ne sont pas déduites du résultat fiscal.

Les taux retenus pour le calcul de l'actualisation des actifs et provisions pour démantèlement sont ceux généralement appliqués au sein du groupe Suez Environnement, à savoir :

- Taux d'actualisation 5%
- Taux d'inflation 1,90%

13 - Provisions réglementées

a) Amortissements dérogatoires

La société constitue une provision au titre des amortissements dérogatoires. Cette provision représente le montant des amortissements déduits du résultat en application de la réglementation fiscale par anticipation par rapport au plan d'amortissement comptable des immobilisations.

Le montant s'élève à 7 255 K€ à la fin de l'exercice.

14 - Charge d'impôt

Depuis le 1 janvier 2008, la société est intégrée au sein du groupe d'intégration fiscal de Suez Groupe - SIREN : 433 466 570 Tour CB 21 - 16 place de l'Iris 92040 Paris La Défense.

La création de ce groupe fiscal a donné lieu à la conclusion d'une convention d'intégration fiscale entre SUEZ et la société. Conformément au principe de neutralité, la convention d'intégration fiscale prévoit l'obligation pour SUEZ de restituer à la société les économies d'impôt résultant de l'utilisation de ces déficits dès qu'elle redevient bénéficiaire.

Le montant des déficits reportables à la clôture de l'exercice est de zéro euro.

IV - Information sur la société consolidante

Au 31/12/2021, notre société est consolidée selon la méthode d'intégration globale dans les comptes de la société Suez Groupe (Siren 433 466 570) dont le siège social se trouve à l'adresse suivante :

Tour CB21
16 Place de l'Iris
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

V - Notes sur le bilan

1 – Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)			1 646 777		0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			12 078 443		459 556	
Terrains			121 143 113		49 100	
Constructions	Sur sol propre	14 056 134		0		
	Sur sol d'autrui	59 353 003		75 829		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15 641 034		445 896		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			116 348 587		2 725 817	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport	41 922 101		59 154		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	3 487 589		38		
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			44 688 161		20 226 901	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			416 639 722	0	23 582 735	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			77 370 457		4 400 580	
Autres titres immobilisés			7 465		0	
Prêts et autres immobilisations financières			14 465 011		0	
TOTAL (IV)			91 842 934	0	4 400 580	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			522 207 875	0	28 442 871	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Réévaluation	
			Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					1 646 777	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			15 772		12 522 227	
Terrains			-651 647		121 843 861	
Constructions	Sur sol propre				14 056 134	
	Sur sol d'autrui	-648 397			60 077 229	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-126 976			16 213 906	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			-3 746 138	293 599	122 526 943	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport	-135 871	2 662 232		39 454 895	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-4 165			3 491 791	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			5 297 423		59 617 639	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			-15 772	2 955 831	437 282 398	0
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					81 771 037	
Autres titres immobilisés					7 465	
Prêts et autres immobilisations financières				13 948 992	516 019	
TOTAL (IV)			0	13 948 992	82 294 522	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0	16 904 823	533 745 923	0

2 - Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon leurs durées réelles d'utilisation conformément à l'avis 2005-D du CNC, ces données sont les suivantes

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin l'exercice
Frais d'établissement et de développement				1 382 680	61 686		1 444 366
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles				7 979 098	60 793		8 039 892
TOTAL I				9 361 778	122 479	0	9 484 257
Terrains				77 934 906	8 853 271		86 788 177
Constructions	Sur sol propre			11 961 921	331 401		12 293 322
	Sur sol d'autrui			49 212 368	1 986 987		51 199 355
	Installations générales, agencements			12 442 326	801 314		13 243 639
Installations techniques, matériels et outillages				95 203 785	6 597 767	260 325	101 541 226
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport			37 413 187	1 264 430	2 642 731	36 034 886
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			3 258 997	62 900		3 321 897
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL II				287 427 489	19 898 070	2 903 056	304 422 502
TOTAL GENERAL (I + II)				296 789 267	20 020 549	2 903 056	313 906 759
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. Incorporelles						5 099	-5 099
TOTAL I	0	0	0	0	0	5 099	-5 099
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
Constructions - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et am. des constructions					161		-161
Inst. techniques mat. et outillages	33	699 530					699 563
Inst. gales, agenc, am. Divers					556 573		-556 573
Matériels de transport	431	40 709		12 305	1 104 934		-1 076 099
Mat. bureau et inform. mobilier					8 091		-8 091
Emballages récup. et divers							
TOTAL II	464	740 239	0	12 305	1 669 759	0	-941 361
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III							
TOTAL GENERAL (I + II+II)	464	740 239	0	12 305	1 669 759	5 099	-946 460
Total général non ventilé	740 703	Total général non ventilé		1 687 163	Total général non ventilé		-946 460
Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

3 - Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	8 202 169	740 703	1 687 163	7 255 709
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	8 202 169	740 703	1 687 163	7 255 709
Provisions pour litige	268 458	166 036	20 146	414 348
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	622 441	50 470	84 605	588 306
Provisions pour impôts	57 047	0	57 047	
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien	70 840 961	13 791 257	14 630 018	70 002 200
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	69 777	287 273	69 777	287 273
TOTAL (II)	71 858 683	14 295 036	14 861 593	71 292 127
Provisions sur immos incorporelles	1 316 404	51 589		1 367 993
Provisions sur immos corporelles	11 793 651	244 750	346 718	11 691 683
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	60 938 768	12 317 561		73 256 329
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	762 384	2 398 931	763 877	2 397 439
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	74 811 207	15 012 832	1 110 595	88 713 444
TOTAL GENERAL (I + II + III)	154 872 059	30 048 571	17 659 350	167 261 280
Dont dotations et reprises d'exploitation		13 648 037	15 458 275	
Dont dotations et reprises financières		2 990 930	110 147	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		13 409 604	2 090 928	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

4 - Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts			76	0	76	
Autres immos financières			515 943	225 526	290 417	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			516 019	225 526	290 493	
Clients douteux ou litigieux			310 466	6 858	303 608	
Autres créances			108 395 738	102 640 486	5 755 252	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés			1 400	1 400		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			135 558	135 558		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0		
	Taxe sur la valeur ajoutée		14 759 788	14 759 788		
	Autres impôts		1 588 748	1 588 748		
	Etat - divers		115 478	115 478		
Groupes et associés			5 303 538	2 830 348	2 473 190	
Débiteurs divers			1 532 758	1 532 758		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			132 143 471	123 611 421	8 532 050	
Charges constatées d'avance			108 611	108 611		
TOTAL DES CREANCES			132 768 101	123 945 558	8 822 543	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			615	615		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			416 535	416 535		
Fournisseurs et comptes rattachés			71 674 047	71 652 347	21 701	
Personnel et comptes rattachés			12 819 460	12 819 460		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			9 551 328	9 551 328		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		3 515 005	3 515 005		
	Taxe sur la valeur ajoutée		13 392 845	13 392 845		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		1 726 692	1 726 692		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			14 528 568	14 446 209	82 359	
Groupes et associés			40 095 768	40 095 768		
Autres dettes			3 542 446	3 542 446		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			51 831	51 831		
TOTAL DES DETTES			171 315 140	171 211 080	104 060	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

5 - Charges à payer

Charges à payer	Montant TTC
FNPN hors groupe	56 461 912
FNPN groupe	13 487 142
Dettes sociales	17 616 070
Dettes fiscales	1 178 534
AAE Clients	2 570 664
Divers	109 273
TOTAL	91 423 595

6 - Produits à recevoir

Produit à recevoir	Montant TTC
FAE hors groupe	19 290 273
FAE groupe	959 041
Créances Sociales	435 155
Créances Fiscales	257 564
AAR hors groupe	837 219
TOTAL	21 779 252

7 - Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
CCA Loyer	9 886
CCA Caution bancaire	31 927
CCA Maintenance	66 798
TOTAL	108 611

8 - Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Stock	51 831
TOTAL	51 831

9 - Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales :	1	Nombre de parts correspondantes :	300 053 131
Nombre d'associés personnes physiques :	0	Nombre de parts correspondantes :	0

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
Suez RV France	775690035	100	300 053 131	16	Place de l'Iris	92062	Courbevoie
		100	300 053 131				

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	et Apports fusions	Clôture
Capital social ou individuel	3 000 531						3 000 531
Primes d'émission, de fusion, d'apport	69 675 007						69 675 007
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	107 619						107 619
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-46 420 592				-21 328 612		-67 749 204
Résultat de l'exercice	-21 328 612	8 504 384	-21 328 612				8 504 384
Subventions d'investissement							0
Provisions réglementées	8 202 169	740 703	1 687 163				7 255 709
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 236 123	9 245 087	-19 641 449	0	-21 328 612	0	20 794 046

10 - Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos
				Brute	Nette			
A. Renseignements détaillés(1) (2)								
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)								
SAS SUEZ RV LORRAINE	312 233		99,87%	1 069 327	0		9 503 437	409 171
SA CHAZELLE	394 220		100,00%	35 027 360	0		6 807 483	-2 533 194
SAS ENERSICO	10 000		51,00%	5 100	5 100		3 497 331	-34 474
SAS SUEZ RV LILLE	136 000		100,00%	3 729 000	501 000		10 068 790	-362 195
SUEZ RV LOURCHES	1 710 000		100,00%	26 385 953	5 574 953		22 756 725	-1 445 665
SAS SUEZ RV VALENCIENNES	1 338 500		100,00%	3 424 200	0		10 654 904	-209 532
SAS SEQUOIA	100 000		99,00%	99 000	99 000		9 186 463	366 233
MALAQUIN	910 000		100,00%	10 451 248	754 808		7 683 521	-117 224
SAS SARDI	350 000		50,00%	152 449	152 449		22 171 548	1 598 124
Filiales (10 à 50% du capital détenu par la société)								
SARL VD3E	11 000		36,00%	55 288	55 288		1 759 244	47 976
SAS SCHROOL	1 833 500		20,00%	1 372 041	1 372 041		77 446 480	3 544 874
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.								
Filiales françaises (ensemble)								
Filiales étrangères (ensemble) (3)								
Participations dans des sociétés françaises								
Participation dans des sociétés étrangères								

- (1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
- (3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (4) Dans la monnaie locale d'opération.

VI - Notes sur le compte de résultat

1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			0%
Production vendue biens	31 509 510	15 834 934	99%
Production vendue services	381 673 014	327 536 515	17%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	410 442 448	341 517 603	20%
Chiffres d'affaires nets-Export	2 740 077	1 853 846	48%
Chiffres d'affaires nets	413 182 525	343 371 449	20%

2 - Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	2 321 072
Transferts de charges financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
TOTAL	2 321 072

3 - Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités et contraventions	11 440	
Charges de restructuration	1 336 926	
VNC immo corp et financières cédés	52 775	
Amortissements Dérogatoires	740 703	
Dépréciation FDC	55 000	
Dépréciation titres consolidés	12 317 561	
Dépréciations Exceptionnelles	296 339	
Produits de cession immos Corporel		147 235
Reprise amortissements dérogatoire		1 687 163
Reprise provision R&C exceptionnel		22 737
Reprise provision impôt		34 310
Reprise dépréciation exceptionnelle		346 718
Autres produits except sur opé de gestion		4 300
Produits except sur exercice antérieur		1 043
TOTAL	14 810 744	2 243 506

4 - Quote-part des opérations faites en commun

Néant

5 - Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Pour les sociétés dont le CA HT 2021 < 250 millions d'€, le taux d'IS est de 26,5%.
Pour les sociétés dont le CA HT 2021 > 250 millions d'€, le taux d'IS est de 27,5 %.
Une contribution sociale de 3,3% s'ajoute sur la partie de l'impôt supérieure à 763 000€.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Taux (%)	Impôt
Résultat courant	25 378 483	11,94%	5 113 834
Résultat exceptionnel (y compris participation)	-13 354 894	11,94%	-1 594 629
Résultat comptable (avant IS)	12 023 588	11,94%	3 519 205

VII - Autres Informations

1 - Rémunération des organes d'administration et de direction

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes d'administration et de direction.

2 - Ventilation de l'effectif moyen par catégorie :

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	200	194
Agents de maîtrise	232	208
Employés et techniciens	192	208
Ouvriers	1 041	1 063
Autres		
TOTAL	1 665	1 673

3.1 - Tableau récapitulatif des engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
Engagements à caractère social	16 172	0	0	16 172
Engagements d'immobilisation	15 528	0	0	15 528
Cautions	4 584	0	0	4 584
		0		
		0		
		0		
I. Total engagements donnés (A+B+C)	36 284	0	0	36 284
Engagements reçus (à détailler)				
		0		
		0		
		0		
		0		
		0		
		0		
II. Total engagements reçus	0	0	0	0

3.2 - Détail des engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					0
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Dotation de l'exercice					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice	0	0	0	0	0

3.3 - Détail des engagements à caractère social

Les variations des montants des engagements de la société sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture	15 973	17 949
Coût des services rendus	916	904
Intérêt sur la dette actuarielle	121	133
Modifications de régime	15	14
Acquis/Cession hors business combination	131	-138
Réductions	-940	-433
PGA - hypothèses financières	-24	-867
PGA - hypothèses démographiques	519	-1022
Prestations payées	-539	-565
Autres		
Valeur actualisée de l'obligation à la clôture	16 172	15 973

Les indemnités de fin de carrière sont allouées aux salariés en fonction de leurs salaires et de leur ancienneté conformément à la convention collective.

Les hypothèses de calcul retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

Taux d'actualisation moyen : 0,71 %

Dont inflation : 1,75 %

Mortalité : INSEE TGH-TGF 2005

En conformité avec les nouvelles dispositions de l'IFRS IC portant sur IAS19, la méthode de calcul des engagements de retraite pour la part des régimes à prestations définies a été revue sur l'exercice 2021 : l'engagement correspondant est désormais étalé sur la période de répartition des droits et non sur la durée de présence du salarié. Cette réforme induit une diminution des engagements de retraite.